trop de points d'interrogation, trop de territoires d'où ne sont jamais venus de renseignements pour que nous puissions avoir foi entière dans les chiffres que l'on nous fournit. Il n'est pas, en effet, que les gouvernements russes pour nous laisser ainsi dans l'ingorance. L'Ukraine n'a donné de précisions que jusqu'au mois de mai, la Roumanie, l'Etat serbe-croate-slovène, la Grèce ont gardé le silence. Tout cela est déplorablement incomplet.

De ce que l'on peut faire de la sorte la critique de ces statistiques, il ne s'ensuit pas qu'elles soient inutiles et qu'il ne soit pas nécessaire de continuer dans cette voie. Il faut espérer que le service des renseignements ira en s'améliorant, que les gouvernements comprendront l'intérêt qu'ils ont à répondre aux questionnaires de la Société des nations et qu'ainsi nous posséderons plus tard des données plus complètes, plus circonstanciées, plus définitives. Mais, tel qu'il se présente, ce document comporte déjà des conclusions instructives.

Il nous montre que les pays de l'Europe orientale ont été décimés de terrible façon par toutes les maladies — ou à peu près — que l'on peut imaginer et que si l'on y joint les désastres engendrés par la famine, la situation de ces malheureuses régions est une des plus poignantes que l'Histoire ait connues. Et cependant cette situation, tout au moins en ce qui concerne les épidémies, accuse une tendance très nette à l'amélioration. Ceci cadre évidemment assez mal avec ce que nous savons de la misère et de la disette, génératrices de maladies, qui règnent sur ces territoires. Mais les graphiques publiés par la Société des nations nous prouvent cependant que l'année terrible fut, à n'en pas douter, 1920. Cette année-là, il y eut, si nous avons bien interprété la courbe, plus de 3 millions de cas de typhus en Russie, 231,000 en Pologne. On voit que cela dépasse de beaucoup les chiffres donnés pour 1921.

Comment, d'ailleurs, pourrions-nous avoir des renseignements épidémiologiques sûrs pour des pays où le recensement simple de la population se heurte à des difficultés extraordinaires? Ce que nous dit, en terminant, de cette opération faite en Russie, le fascicule de la section d'hygiène est caractéristique : « Le recensement n'a pu être achevé dans les provinces transcaspiennes faute d'un nombre suffisant de chameaux pour le transport des recenseurs; dans une partie du pays des Kirghizes et du gouvernement de Tambof, ainsi que dans la République des Bachkirs, le dénombrement fut empêché par la résistance armée de la population... » Ce n'est que pour les centres importants que les chiffres peuvent être fournis, et, notamment, pour les grandes villes. Ce sera encore une donnée instructive sur la santé de cette Europe orientale d'où, à plusieurs reprises, les épidémies sont parties pour dévaster l'Occident, que de signaler la décroissance inouïe de la population des villes principales de Russie : Petrograd passant de 2,319,000 habitants en 1913 à 706,000 en 1921, Moscou en perdant près d'un million, Ivanovo-Voznessensk descendant de 168,000 à 58,000, Nijni-Novgorod de 112,000 à 88,000, etc. Qui saura jamais quelle part dans cette déchéance incombe à la guerre, quelle à la disette, quelle à la maladie? La conclusion générale qui s'impose est que nous devons exercer sur ces pays orientaux une surveillance constante, car les foyers épidémiques n'y sont certainement pas encore éteints. Ne serait-ce que par cet avertissement, la section d'hygiène de la Société des nations a fait là une œuvre hautement utile à tous et il faut souhaiter qu'elle la continue.

Docteur HENRI BOUQUET.

*La piloselle.* — Le docteur Leclerc s'est donné pour tâche la réhabilitation des « simples » qui la méritent et dont il recherche expérimentalement et cliniquement les propriétés réelles avec le plus grand soin. Le nombre est grand déjà de ces modestes plantes dont il a démontré péremptoirement qu'elles ne méritaient pas le dédain dont on les gratifie de nos jours et qu'elles possèdent des vertus que nos anciens avaient raison de mettre à profit.

Celle qu'il a étudiée en dernier lieu est la piloselle (*Hieracium pilosella*), à laquelle les longs poils clairsemés dont sont garnies ses feuilles ont fait donner le nom vulgaire d' « oreille de souris » et que l'on appelle encore en certains lieux « épervière », parce que l'on prétendait que c'était à son usage constant que l'épervier devait l'acuité de son regard. Un vieux livre que nous avons sous les yeux déclare mélancoliquement : « Le peuple ne l'a pas oubliée, mais les médecins ne la connaissent plus. » Ils la connaîtront de nouveau, grâce à M. Leclerc, lequel en a démontré à la Société de thérapeutique le pouvoir diurétique. Il l'a administrée, sous forme d'infusion ou d'extrait, et en a obtenu d'excellents résultats chez plusieurs malades atteints d'œdème, que cette médication a considérablement soulagés. Il y a notamment, dans les faits qu'il a rapportés, une observation de sujet souffrant de néphrite chronique avec menace d'urémie et une autre concernant un goutteux avec complications du côté des reins, qui sont des plus instructives.

Et ceci nous démontre une fois de plus qu'il n'est pas sage de faire fi systématiquement des remèdes que nous offrent les prés et les bois. Leurs vertus thérapeutiques sont parfois des plus réelles, mais encore faut-il savoir les chercher.

*Les livres.* — Viennent de paraître : *Critères de l'aptitude au vol en avion*, par le docteur Perrin de Brichambaut, capitaine aviateur; les *Glandes surrénales et l'hypophyse*, par le docteur R. Porak, professeur à l'école de médecine de Shanghaï; le *Surmenage cérébral et le déséquilibre mental dans l'enseignement moyen en Belgique*, par le docteur Decoitte (extrait du *Scalpel* de Bruxelles).

# ART ET CURIOSITÉ

### La « Gravure originale en noir »

Il faut avoir aujourd'hui du courage pour égratigner de la pointe un cuivre enduit de vernis et le faire mordre ensuite par l'acide. La mode qui favorisait naguère l'eau-forte s'en est dédaigneusement écartée. Le métier ne nourrit plus son homme, et qui veut faire à présent de l'eau-forte doit se résoudre à en vivre chichement, même s'il ne sort de sa main que des chefs-d'œuvre. L'épreuve n'a pourtant pas détourné d'une tâche si ingrate un nombre appréciable d'artistes déterminés à remettre l'eau-forte en honneur, et qui se tiennent intrépidement sur la brèche. C'est ce que font les sociétaires de la Gravure originale en noir, dont l'exposition nouvelle vient de s'ouvrir, rue Caumartin, 19, dans les galeries Simonson. Il y a là tout un lot de graveurs dont les interprétations très variées ont autant de caractère que de sensibilité. Depuis les souvenirs de Hollande, des Martigues et de Venise, de l'octogénaire Gabriel, et les paysages urbains de Brunet-Debaines, plus que septuagénaire, jusqu'aux planches colorées, animées d'un souffle large et puissant, de Gobo, jusqu'aux nerveuses traductions de nos villes du nord, par Bouroux, jusqu'aux aspects de Normandie, de Jacques Simon, que de notes intermédiaires fines ou graves, enjouées ou sévères, dues à la pointe des Achener, des Armington, des Bruyer, des Cheffer, des Logan, des Cluzeau, des Féau, des Gomieu, des Jouas, des Hallo, des Lecomte, des Léon, des Le Meilleur, des Pinet, des Prouvé, des Peters-Destéraet, des Mayeur, des Raoul Serres, des Mignot, des Véder, des Wuillaume, des Ripa de Roveredo et des Webb! Encourageons ces braves gens, qui tous sont des artistes, et dont l'art n'a rien d'édulcoré ni de banal. Peut-être y a-t-il parmi eux un Méryon, dont les épreuves se vendront un jour aussi cher que celles d'un Degas ou d'un Zorn. Achetons-les de leur vivant et donnons-nous-en la joie sans plus attendre. — T.-S.

### Au musée Galliera

Le jury permanent de Galliera a décidé de consacrer son exposition spécialisée du printemps 1922 à la « dentelle » et à la « broderie » modernes dans le vêtement et l'ameublement.

Des toilettes créées par la grande couture parisienne seront présentées sur des mannequins avec un accompagnement de petits meubles, de tentures et de coussins, de façon à les placer dans l'atmosphère de l'appartement.

Les envois seront reçus au musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, du 20 au 25 avril inclusivement.

Galerie Marcel Bernheim, 2 *bis*, rue Caumartin. Expositions L. Charlot et H. Déziré.

# FAITS-DIVERS

## LA TEMPÉRATURE

### Office national météorologique

I. — *Situation générale le 18 février, à 7 heures.*

La dépression d'Angleterre s'est creusée sur mer du Nord, —10 mm., sud Norvège, —14 mm. La hausse a été de +5 mm. Islande, Irlande, +3 mm. Bretagne, +4 mm. sud France. A Paris, 759 mm. Maximum 765 mm. Espagne et Pologne.

Les maxima de la veille se sont élevés à +13° Paris, Brest, Clermont, 14° Marseille, 19° Bordeaux, Biarritz, 11° Rennes, 10° Cherbourg, 7° Metz. Minima de +4° à Paris, Amiens, le Havre, Calais, 5° Dunkerque, Brest, 8° Nice, 9° Biarritz, 3° Metz, 1° Clermont, —3° Dijon, —4° Lyon.

Les vents sont forts ou très forts de sud-ouest au pas de Calais, ouest Cotentin, modérés sud-ouest-nord-ouest Océan, faibles variables Méditerranée.

Pluies à 7 heures : 2 mm. Paris, 6 mm. Rennes, le Havre, 12 mm. Cherbourg, 1 mm. Nancy.

II. — *Prévisions valables jusqu'au 19 février, à 7 h.*

La dépression de la mer du Nord s'éloignera, atténuée sur Laponie-Pologne, —7 à 9 mm., avec mouvement secondaire golfe de Gênes, —4 à 5 mm. Hausse îles Britanniques, +7 ou 8 mm.; ouest France, +3 à 5 mm. et baisse égale à l'est.

Les vents passeront au nord-ouest sur toutes nos côtes, forts Manche et Méditerranée ou assez forts Bretagne-Océan.

Le ciel, clair, puis pluvieux ce matin, restera très nuageux avec quelques pluies dans l'après-midi. Eclaircies nocturnes.

En forte baisse sur la veille, la température s'abaissera dans la nuit vers +2°.

III. — *Probabilités pour la journée du 19 février.*

Vents d'ouest à nord-ouest, modérés, frais, nuageux à éclaircies et averses.

Même temps dans toute la France. Gelées blanches à l'ouest.

**Les fausses nouvelles financières.** — Poursuivant son enquête M. Devise, juge d'instruction, a entendu hier M. Gaston Claude, de la banque Claude-Lafontaine et Cie; M. Maurice Level, directeur général de la Banque nationale de crédit; M. Mayer, directeur général de la Banque de la Seine.

Ces témoins ont entretenu le juge de la campagne de chantage exercée contre plusieurs établissements, dès juillet 1921, par certains professionnels de ce genre d'opérations.

Des documents ont été versés au dossier par les témoins. Le juge continuera la semaine prochaine la série de ces auditions pour lesquelles il a envoyé une nouvelle série de convocations.

**L'expulsion des deux banquiers.** — M. Xydias, le banquier contre lequel il a été pris un arrêté d'expulsion, a été laissé momentanément libre. Une décision fixera ultérieurement la date de son départ.

M. Anatra, le second banquier, contre qui la même mesure a été prise, habite principalement à Genève, mais on suppose qu'en ce moment il est à Paris. Il n'a pu encore être touché par la signification de l'arrêt.

**Le cambriolage de la rue Bleue.** — Le brigadier chef Mettefeu, de la police judiciaire, chargé par M. Faralicq de poursuivre l'enquête au sujet du cambriolage commis dans la nuit de mercredi à jeudi chez M. Weinberger, marchand de fourrures, rue Bleue, a recueilli deux dépositions particulièrement intéressantes.

Un typographe qui passait vers 3 h. 15 a aperçu un individu juché sur le candélabre et frappant contre la fenêtre. Un autre se trouvait au bas du bec de gaz qui avait été éteint. En apercevant le témoin, le premier dégringola sur le trottoir. Un peu plus loin, dans la cité Trévise, le typographe, qui pensa qu'il s'agissait d'une farce, aperçut un troisième individu.

Un chauffeur de taxi-auto a déclaré que jeudi matin, vers 11 h. 30, il avait chargé, près de la station du métro Cadet, deux clients, dont il a donné un signalement détaillé, porteurs de deux ballots, pouvant peser 40 kilos chacun, ficelés de façon à pouvoir être mis en bandoulière. Ils avaient en outre une carabine enveloppée dans des journaux et un paquet paraissant contenir de la ferraille. Le plus jeune portait un pansement à la main droite. Ils se firent conduire à la porte de Saint-Cloud.

M. Weinberger a indiqué à M. Faralicq que parmi les fourrures qui lui avaient été volées, 58 labradors étaient perforées, près de la tête par les initiales H. V. ou un petit cercle, 800 peaux kolinsky portaient imprimée la marque Lyon, et 20 renards, également par perforation, les initiales D. B.

**La vengeance de la bonne.** — Depuis un an, les époux Truck, négociants, avenue Victor-Hugo, 27, avaient à leur service une jeune Bretonne, Marie Guillon, dont la conduite laissait à désirer. Ses fréquentations lui attiraient des reproches de la part de sa patronne qui la menaça même de prévenir sa mère.

Avant-hier, vers midi, un commencement d'incendie se déclarait dans le salon. Mme Truck et son fils, avertis par la fumée qui se dégageait, se précipitèrent et éteignirent le feu qui avait brûlé le tapis du piano et détérioré ce meuble. Dans la soirée, nouvelle alerte. Toujours dans le salon, les tentures de la cheminée flambaient. On ne savait à quoi attribuer ces incendies répétés.

Hier matin, des cris d'appel retentissaient dans l'escalier. Mme Truck trouva sa bonne ligotée à la rampe. Elle la délia, puis prévint M. Soule, commissaire de police du quartier de Chaillot. Le magistrat procéda à une courte enquête, puis à un interrogatoire de Marie Guillon. Après quelques réticences, celle-ci avoua qu'elle avait simulé un attentat pour se réhabiliter, dans l'esprit de sa patronne. Quant aux deux tentatives d'incendie, elle s'y était livrée pour se venger du fils Truck qui avait mis sa mère au courant de la conduite qu'elle menait.

M. Soule l'a envoyée au Dépôt.

**Mort suspecte.** — Au début de février, une femme de Merten-en-Moselle, près de Metz, dans une situation intéressante, se présentait avec son mari chez un médecin de Sarrebrück, pour s'y faire soigner.

Le médecin fit entrer seule la femme dans son cabinet, d'où il ressortait quelques instants après, annonçant que sa cliente venait de mourir pendant une opération. Puis il fit mander une automobile, y plaça le corps et expédia la morte et son mari dans leur village.

Le maire de Merten-en-Moselle éprouvant quelques difficultés pour dresser l'acte de décès s'adressa au parquet de Metz, qui ordonna une enquête.

L'autopsie révéla que la mort avait été déterminée par un coup de bistouri dans le péritoine, qui occasionna une hémorragie foudroyante.

L'enquête se poursuit.

**La chute d'un hydravion en mer.** — Le passager qui se trouvait dans l'hydravion conduit par l'aviateur Vression, dont nous avons relaté la chute, hier, à six milles des îles Sanguinaires, était le docteur Gontard, de Paris. L'appareil et ses occupants ont été ramenés à Pino (Corse), par des pêcheurs.

— Les inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté hier le nommé Maurice Pajon, chez qui on a trouvé de l'argenterie provenant d'un cambriolage commis au mois de janvier 1921 au château de M. François Meunier, à Longjumeau (Seine-et-Oise). Les auteurs du vol avaient été arrêtés et condamnés.

— Les frères François et Fernand Marignan ont été arrêtés hier au bureau des colis postaux de la rue de l'Echiquier, où ils dérobaient des paquets contenant des tissus.

— Dans un accès de jalousie, un nommé Dutierrez, propriétaire, d'origine espagnole, a tué à Bordeaux, de plusieurs coups de revolver, Mme veuve Berthe Marlot, qui manifestait l'intention de le quitter.

— Cinq wagons d'un train de marchandises ont déraillé, hier matin, sur la ligne de Bordeaux à Cette, entre les stations de Montlaur et Escalquens (Haute-Garonne). Les deux voies ont été obstruées. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

# INFORMATIONS DIVERSES

### Les Lamartiniens

M. Léon Bérard s'est rendu chez les Lamartiniens pour remettre la croix de la Légion d'honneur au comte Gabriel du Chaffault, filleul de Lamartine, président de France-Belgique.

Après une allocution du ministre de l'instruction publique, des discours furent prononcés par MM. Farges, Tapponnier, députés; Bastin, consul général de Belgique; Auguste Dorchain, président des Lamartiniens.

Sur la proposition de M. Georges Maurisson, député, l'assemblée vota un vœu tendant à instituer à Aix-les-Bains, dans la pension Pernier, un musée Lamartine, en souvenir d'Elvire et du chantre immortel du lac du Bourget.

### Cérémonie commémorative

On a inauguré, au lycée de Limoges, le monument élevé à la mémoire des anciens élèves et fonctionnaires de cet établissement, morts pour la France en 1870-71, au cours des expéditions coloniales, et dans la grande guerre.

En ce qui concerne ces derniers, 225 inscriptions figurent sur les plaques entourant le beau bas-relief de marbre, dû au ciseau du sculpteur Fix-Masseau, directeur de l'école d'art décoratif de Limoges.

Le président de l'Association des anciens élèves, M. Guillemot, rédacteur en chef du *Courrier du Centre*, a remis le monument à l'administration du lycée et prononcé une allocution. L'inspecteur d'académie et le proviseur ont répondu. Le général Massenet, commandant le 12e corps d'armée, a terminé la série des discours.

Parmi les autorités présentes à cette cérémonie se trouvait Mgr Flocard, évêque de Limoges.

## PETITES NOUVELLES

— M. Doffe est nommé adjoint au maire du 2e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Hansigen, décédé.

— M. Meunié est nommé adjoint au maire du 17e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Malétras, décédé.

— Un grand meeting en faveur du repos dominical aura lieu salle Wagram, vendredi 24 février, à 8 h. 1/2, sous la présidence du cardinal-archevêque de Paris. Les orateurs inscrits sont : MM. E. de Las Cases, sénateur; L. Duval-Arnould; Reille-Soult, députés; E. Ausseur, président des Unions fédérales professionnelles; J. Zirnheld, président de la Confédération française des travailleurs chrétiens; Ch. Flory, président de l'Association catholique de la jeunesse française; Cabanes, de la Fédération des postiers catholiques.

— Ce soir, à dix heures (45, rue Pierre-Charron), l'Alliance française donnera au profit de ses Œuvres d'Orient une soirée présidée par M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, assisté de MM. Pierre Viale, Evain, Georges Bonnefous, Georges Maurisson, députés. La présidente d'honneur du comité des dames est Mme R. Poincaré.

— Les vingt arrondissements ayant élu leur reine, l'élection de la reine des reines aura lieu le 26 février, au Trocadéro, sous la présidence de M. César Caire, président du Conseil municipal. Le couronnement de l'élue sera suivi d'un concert.

— On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Ditisheim avec M. Roger Lévy, notre confrère de l'*Europe nouvelle*.

— Le mariage de Mlle Camille Merwart avec M. René Lenay, Croix de guerre, a été célébré dans l'intimité le 16 février 1922.

— Aujourd'hui a été célébré en famille le mariage de M. Emile Mireaux, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, Croix de guerre, avec Mlle Anne-Marie Delorme, fille de M. Emile Delorme et de Mme Delorme-Jules Simon.

— Nous avons reçu de A. L. M., au Vésinet, 100 francs pour l'Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles.

— On annonce l'ouverture à Sydney (Australie, Nouvelle-Galles du sud), d'une succursale de l'American Express Company inc., qui devient ainsi l'unique établissement international de transport, de banque et de voyage possédant une agence personnelle dans cet Etat.

— *Ye Olde Curiosity Shop*, 350, rue Saint-Honoré (près la place Vendôme), se charge de réaliser au mieux vos bijoux anciens, tableaux, objets d'art et meubles anciens. Demandez ses conditions.

# NÉCROLOGIE

— On nous annonce la mort du docteur Leudet, ancien président de la Société d'hydrologie, ancien président de la Société de médecine de Paris, décédé dans sa 91e année. Il était le père de notre confrère M. Maurice Leudet.

— On annonce la mort de M. Hermann de Clermont, décédé à Paris, rue Legendre, 17 *bis*, dans sa 75e année. Il était le beau-père de M. Tony Fourret, de M. Philippe Richemond, de M. Albert Mettetal et de M. Jean Guichard. Les obsèques auront lieu le mardi 21 du courant, à 2 heures, au temple de l'Oratoire. On se réunira au temple. Cet avis tient lieu d'invitation. Ni fleurs ni couronnes.

— On annonce le décès de M. J. Cheseaud, ancien industriel, président du Vestiaire de Paris, en son domicile, rue François-Ier, 29. Les obsèques auront lieu lundi prochain, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

— M. Léon Germot, ses fils, belles-filles et petits-enfants, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes ayant bien voulu leur témoigner leur sympathie dans le malheur qui vient de les frapper en la personne de Mme Léon Germot, les prient toutes d'accepter ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

# TRIBUNAUX

**Les suites d'un attentat manqué.** — La 14e chambre correctionnelle a jugé, hier, les trois précoces bandits, Edmond Loth, Robert Meteter et Raoul Lœffler, qui avaient décidé de dévaliser, dans la nuit du dimanche au lundi 26 décembre dernier, la caissière de la brasserie Wepler, place Clichy, tandis que celle-ci, logée dans la maison, regagnerait son appartement avec la recette exceptionnelle du dimanche de Noël, — 200,000 fr. environ. Et l'entreprise aurait, sans aucun doute, réussi si la police prévenue n'avait organisé une sorte de souricière dans laquelle tous trois vinrent se faire prendre. Garçon congédié de la maison, Edmond Loth savait que la caissière, en remontant chez elle avec la recette du jour, était toujours accompagnée par le veilleur de nuit, Miguel Zaragora. Il fallait donc s'assurer la complicité de ce dernier. Loth, qui le connaissait, se chargea d'obtenir un concours que Zaragora promit, mais en brave et fidèle serviteur qu'il est, Zaragora mit son patron au courant de l'aventure, et des inspecteurs de la Sûreté sautèrent sur les bandits au moment où ceux-ci, conformément à leur plan, allaient, dans l'escalier, se jeter sur la caissière. Après plaidoiries du bâtonnier Henri-Robert et de Me Gaston Crémieux, Edmond Loth et ses deux complices ont été condamnés à trois ans de prison chacun.

**Un incident à la cour d'assises de Versailles.** — Un cultivateur de Vert-le-Grand, M. Robin, comparaissait hier devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, sous l'accusation d'homicide volontaire. Il avait tué d'un coup de fusil un individu et en avait blessé un autre alors que ces deux hommes, après lui avoir cherché querelle dans un café, tentaient de pénétrer chez lui pour lui faire un mauvais parti.

Défendu par Me Chauvin, du barreau de Paris, Robin a été condamné par la cour d'assises à cinq ans de réclusion, en dépit de la demande d'application de la loi de sursis réclamée par le jury.

La décision de la cour a été vivement commentée par les membres du jury et l'un d'eux, au nom de ses collègues, a protesté contre un arrêt contraire au verdict qu'il avait espéré.

A l'unanimité, les jurés ont signé un recours en grâce en faveur de Robin.

**Condamnation à mort d'un parricide.** — Garçon de ferme à Romagne (Ille-et-Vilaine), Fernand Lagadec, de caractère sournois et violent, quittait, dans la nuit du 24 au 25 juillet dernier, le domicile de son patron et venait frapper à la demeure de son père, vieillard de 74 ans et garde particulier dans une propriété de Bonne-Fontaine, petit bourg qu'un kilomètre environ sépare de Romagne. Le père vint ouvrir et aussitôt une scène éclata entre les deux hommes, au cours de laquelle Fernand Lagadec frappa le vieillard avec une telle violence, que celui-ci tomba sur le sol, inanimé. Accourue au bruit de la lutte, la femme du malheureux l'acheva en l'étranglant.

Fernand Lagadec vient d'être condamné par la cour d'assises d'Ille-et-Vilaine à la peine de mort et sa mère à vingt ans de travaux forcés.

**La mutinerie de l'« Amazone ».** — Les débats de l'affaire de la mutinerie, survenue dans le port de Colombo, d'une partie de l'équipage de l'*Amazone* ont commencé hier matin devant le tribunal maritime commercial du quartier de Marseille.

Les faits remontent, ainsi que nous l'avons dit, au mois d'octobre dernier. Les inculpés sont au nombre de sept : Germain Biasani, Jacques Panziani, Antoine Sinibaldi, Désiré Crocy, Henri Lorenzi, Louis Bastian et Bonata.

Les défenseurs des prévenus, M. Grisoli et M. Rivelli, secrétaire général de la fédération des inscrits, ont, après la lecture des documents du procès, déposé des conclusions demandant au tribunal de se déclarer incompétent pour les motifs suivants :

1° La plainte du commandant n'a pas été déposée dans les délais prévus par le décret-loi de 1852 et est nulle, par conséquent;

2° C'est devant le tribunal le plus proche, c'est-à-dire à Saïgon, qu'elle aurait dû être portée;

3° Si les faits étaient établis, l'inculpation de complot entraînerait la comparution en cour d'assises et non devant le tribunal maritime.

Le tribunal a rejeté ces conclusions et procédé à l'interrogatoire des accusés. Les débats continueront aujourd'hui.

# AVIS DIVERS

### PROLONGEMENT DE LIGNES D'OMNIBUS ET DE TRAMWAYS

A dater du lundi 20 février, les modifications suivantes seront, à titre d'essai, apportées au service des lignes ci-après :

La ligne d'omnibus R « Porte de Clichy-Hôtel-de-Ville » sera prolongée jusqu'à la mairie de Clichy, par le boulevard National, et prendra la dénomination « Clichy (Mairie)-Hôtel-de-Ville ». Tarif extra-muros : 25 centimes en 1re et 20 centimes en 2e classe.

Sur cette même ligne, aux heures d'affluence, des retournements seront effectués rue Dautancourt, à l'angle de l'avenue de Clichy, direction Hôtel-de-Ville.

La ligne d'omnibus AP « Avenue Jean-Jaurès-Gare d'Austerlitz » sera prolongée jusqu'au marché aux bestiaux de la Villette et prendra la dénomination « La Villette (Marché)-Gare d'Austerlitz ». Cette ligne comprendra trois sections : Marché aux bestiaux-Rue de Belleville, Rue de Belleville-Avenue Parmentier, Avenue Parmentier-Gare d'Austerlitz.

La ligne de tramways n° 10 « Cimetière de Saint-Ouen-Bastille » aura son terminus reporté à la mairie de Saint-Ouen. Les voitures de cette ligne, qui prendra la dénomination « Saint-Ouen (Mairie)-Bastille », emprunteront dans Saint-Ouen l'avenue des Batignolles, la rue des Rosiers, l'avenue Michelet, et, à partir de la porte Clignancourt, l'itinéraire actuel. Tarif extra-muros : 25 centimes en 1re et 20 centimes en 2e classe.

SPECIALITES DU DOCTEUR JULIEN RASPAIL
Le Soleil luit pour tout le monde... celui-ci luit pour vous !
MADAME pour votre santé et votre BEAUTE
Les inflammations aigues ou chroniques des organes génitaux féminins qui se traduisent par de la leucorrhée (pertes blanches) sont redoutables pour la femme. En outre des douleurs locales qu'elles déterminent, elles provoquent des troubles de la santé générale : amaigrissement, anémie générale, nervosité excessive, troubles digestifs, etc... Ce sont elles qui sont la cause initiale de près des trois quarts des opérations abdominales qui sont pratiquées chez la femme.
Il y a donc un très grand intérêt pour la femme, soucieuse de son hygiène et de sa santé, à prévenir ces maladies ou à les combattre. Le moyen le plus efficace est de pratiquer bi-quotidiennement les soins de la toilette intime en faisant usage de l'ORIANINE.
L'ORIANINE se trouve dans toutes les pharmacies et aux SPÉCIALITÉS du Dr Julien RASPAIL, 44, rue des Martyrs, à Paris. Franco : 9 fr. 50.

DUSAUSOY
41 Boulevard des Capucines — Expertises gratuites — Achat de Bijoux au comptant

# AUTOMOBILISME

### Le concours de voitures à neige

On nous télégraphie de Font-Romeu :

Partis ce matin vendredi, à 7 h. 30, de Vernet-les-Bains, les six voitures Citroën sont arrivées à midi à Font-Romeu.

La distance parcourue a été d'environ 44 kilomètres, avec une différence de niveau de 1,400 mètres. Elle a été couverte en trois heures vingt-cinq minutes, déduction faite de deux arrêts volontaires d'une durée totale de une heure dix.

Les voitures ont évolué tout l'après-midi sur champ de neige et les fervents des sports d'hiver ont pu les admirer dans leur véritable élément, c'est-à-dire en dehors des routes. Il était émouvant de voir les escalades et les descentes vertigineuses de l'inventeur Kégresse, un virtuose de la voiture à neige. MM. Lucien et Charles Rosengart, de même que M. Hinstin, ont fait goûter à de nombreux amateurs les joies du tourisme hivernal en même temps qu'ils intéressaient à ce nouveau mode de locomotion de nombreux docteurs, entrepreneurs et industriels des Pyrénées.

Jusqu'ici le concours de voitures à neige a obtenu un brillant succès et a constitué une démonstration éclatante de la valeur du dispositif Kégresse-Hinstin aussi bien que de l'excellence de la fabrication des « chenilles » assurée par les usines de caoutchouc de la Société industrielle des téléphones.

Dimanche, dernière étape se terminant à Quillan. Il est probable que quelques véhicules se montreront ensuite à Cauterets.

### Le concours d'endurance pour motocycles

Le concours d'endurance dont nous avons annoncé l'organisation par l'Union motocycliste de France, aura lieu, demain dimanche, en circuit aux environs de Marly.

Environ soixante-quinze concurrents doivent participer à cette épreuve, ouverte aux constructeurs, agents et propriétaires de motocycles, motocyclettes et bicyclettes à moteurs. Le parcours à effectuer varie suivant les catégories entre 105 et 255 kilomètres et les vitesses moyennes imposées varient entre 20 et 39 kilomètres à l'heure. Les véhicules devront effectuer la totalité du parcours sans arrêt du moteur sous peine de pénalisation, quel que soit le motif de l'arrêt — exception faite pour un seul ravitaillement.

### A propos de camions industriels

Chacun a pu remarquer que les grandes entreprises et en particulier les grands magasins, transforment, peu à peu, leur matériel roulant pour utiliser les camions automobiles, plus rapides, permettant un rayon d'action plus étendu et assurant par ce fait une exploitation plus économique. C'est ainsi que les Galeries Lafayette, les magasins Julien Damoy et Félix Potin utilisent pour leurs transports des camions rapides Renault. Les Galeries Lafayette, notamment, emploient pour leur service de livraisons plus de 60 véhicules semblables, dont la construction et l'allure ont intéressé plus d'un industriel.

Le fait pour les grands magasins d'utiliser des véhicules rapides (ayant une vitesse moyenne de 40 kilomètres à l'heure) leur a été imposé, tout d'abord, par la journée de huit heures et ses obligations et ensuite, afin d'éviter l'augmentation du personnel qu'elle aurait nécessité pour permettre de réaliser, dans les temps impartis, les longues tournées qui sont à effectuer, chaque jour, dans et hors Paris.

### Un challenge du carburant national

La Fédération nationale de l'automobile, qui groupe les chambres syndicales françaises des industries de l'automobile et des industries annexes, a décidé, sur proposition de son président, le marquis de Dion, de doter le concours du carburant national organisé à Béziers d'une coupe challenge destinée à récompenser l'inventeur français, chimiste ou constructeur, qui parviendra à substituer à l'essence l'alcool tiré des produits végétaux du sol français ou du sol colonial.

# SPORTS

### Au cercle Hoche et au Polo

Un heureux accord vient d'être conclu entre deux cercles de Paris, dont on connaît les tendances sportives : le cercle de polo de Bagatelle et le cercle Hoche de la rue Daru.

Tout en conservant leur entière indépendance, les membres des deux cercles pourront aller s'entraîner physiquement sur de nouveaux terrains d'athlétisme qui viennent d'être établis mitoyennement à la pelouse du polo, au bois de Boulogne.

Les deux clubs sportifs ont également manifesté leur intention de s'intéresser activement au développement des sports en plein air et, en dehors de l'entraînement quotidien des membres des deux cercles, des concours de tous les sports seront organisés mensuellement et dotés de nombreux prix. Tous les clubs sportifs pourront y déléguer des représentants.

Nous devons ajouter que l'entente a été facilitée par le fait que le duc Decazes est à la fois le président du cercle Hoche et du Polo de Paris.

La commission d'athlétisme qui réunit les membres des deux cercles est ainsi composée : MM. A. Barrelet, de Ricou, Ch. de Polignac et W. Van Ryck, pour le Polo; MM. de la Méjorada, de Préjelan et G. Martineau pour le cercle Hoche.

Le maître Bougnol est chargé de la direction technique.

#### ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DE FLEURET AMATEURS

La Société de fleuret de la fédération nationale d'escrime a fait disputer avant-hier, à la salle des Ingénieurs civils, le Critérium de Paris (2e catégorie). Les tireurs suivants se sont qualifiés pour tirer la finale le 20 février : MM. Parent, Perdrizet, Maricot, Edweige, Sélim, de Graecker, Rossignol, V. Rheims.

Classement par équipes : 1. Cercle militaire, 12 victoires; 2. Olympique de Saint-Médard, 9 victoires; 3. salle Flacher.

#### CROSS-COUNTRY

LE CHAMPIONNAT ANNUEL

Le 29e championnat de France annuel de cross-country sera disputé demain dimanche sur le terrain de la Courneuve. Le départ sera donné aux concurrents à 2 heures et demie.

La liste des engagés dans cette épreuve permet d'escompter une lutte intéressante, entre quelques-uns de nos meilleurs pédestrians, pour le titre de champion de France.

#### RUGBY

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Demain dimanche commence la série des demi-finales du championnat de France de football rugby. Des matches seront joués à Grenoble, Carcassonne, Biarritz et Lourdes.

# LIBRAIRIE

Souscrivez avant le 28 Février pour profiter du prix de faveur
HISTOIRE NATURELLE LAROUSSE
Une histoire naturelle telle qu'il n'en existait pas encore : une présentation moderne, vivante et pittoresque des sciences si passionnantes de la nature.
Voyez les fascicules parus chez tous les libraires ou demandez les PAGES SPÉCIMENS que la LIBRAIRIE LAROUSSE, 13-17, rue Montparnasse, Paris (6e), vous enverra *gratis et franco* à réception d'une simple carte postale portant votre adresse et l'indication : *Spécimen n°* 4

### LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

S. Maurice et Cie, fabrication de corsets, boulevard Pereire, 208, société en nom collectif composée de Simon Maurice, avenue du Roule, 93, à Neuilly, et de André Maurice, avenue du Colonel-Bonnet, 8.

### DÉCLARATIONS DE FAILLITES

Louis Perinot, mécanicien à façon, boulevard Saint-Michel, 139.

Bouriaux, épicier, à Gentilly (Seine), rue Frileuse, 35, demeurant actuellement rue Etienne-Dolet, 22, à Alfortville (Seine).

Henri Boardman, garage d'automobiles, rue Léon-Cognet, 5, demeurant à Chatou, rue de la Procession, 9 bis.

Georges Regnaudin, produits alimentaires, sous la dénomination de Compagnie parisienne de production alimentaire, avenue Gambetta, 39 bis, avec succursales rue Manin, 84, rue de l'Ourcq, 7, avenue Gambetta, 43, et rue de Flandre, 6, à Aubervilliers.

EXPOSITION COLONIALE
MARSEILLE 1922
d'Avril à Novembre

Savon pour la Barbe
ERASMIC
Ne sèche pas sur le visage

*Le Gérant :* J. POIRIER.

Impr. du Temps, J. REITER, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 19 FEVRIER 1922 (10)

# «Patte-de-Cane»

X — Suite

A trois reprises, un solide filin est lancé, à trois reprises il tombe dans l'eau sans que le nœud qui le termine ait mordu aux saillants d'une des roches éboulées que bat furieusement la mer. Les regards le suivent avec une angoisse croissante, car le sloop est agité des grands frissons qui secouent, hommes ou navires, ceux qui vont trépasser. A la troisième tentative, Gwaerz le Breton pâlit sous son suroît dégouttant d'écume et huilé comme une peau de phoque :

— V'là l'innocent ! Saint Pabu nous aide, c'est la fin !

Patte-de-Cane est parvenu à l'extrême bord de la côte. Devant lui, c'est le mugissement blanc des flots où se tord, comme un ver infime, le cordage qui vient à nouveau de manquer son but, et duquel dépendent six vies humaines. Et à vingt brasses, l'*Océanide* agonise, tandis que Gwaerz marmotte un *Ave Maria* indistinct et qu'Yriturritch jette un épouvantable juron; Félix, lui, sa casquette enfoncée jusqu'aux joues, ce qui fait que l'infirme ne l'a pas reconnu, Félix envoie son cœur à Thérèse : allons, sûr, il ne la verra plus... Ce coup-ci, Patte-de-Cane a gagné la partie !... S'agit au moins de mourir proprement, sous le regard bigle de ces faillis yeux éteints !

Le doulent s'arrête, une seconde, sur le rebord de l'abîme; d'une main maladroite, mais qui ne tremble pas, il tâte la poche de sa vareuse, où gît un œillet flétri. Puis, dans le vent qui le cingle de ses aiguillons, il se dresse tout droit sur la roche glissante, tant que sa jambe torse en paraît redressée. Ayant choisi d'un coup d'œil rapide son point de chute, Patte-de-Cane, grand comme un martyr, se jette dans le bouillonnement mortel.

Il disparaît aussitôt, happé par le tourbillon qui mugit entre les brisants. Que pèse un homme parmi les vagues dont l'irrésistible puissance use des granits, dévore des continents ? Quelle folie a-t-il donc encore en tête, l'innocent ?

Haletant, oubliant presque leur propre péril, devant ce drame inattendu, les marins de l'*Océanide* se penchent sur le gouffre qui, pour jamais sans doute, a englouti le doulent. Et bientôt un cri échappe à ces vaillants, qui s'y connaissent en héroïsme, et qui ne s'étonnent guère :

— Ah ! le brave gars !

Patte-de-Cane a reparu. Ballotté de roche en roche par le caprice cruel de la tourmente, il se dirige vers le filin flottant parmi les plaques d'écume. Il s'en approche de sa nage bizarre, à grands efforts, et quand ses bras sortent de l'eau, on voit des algues pendre à ses guenilles.

Le voici tout près du cordage, il va l'atteindre, il l'atteint. Pas encore ! Un remous projette le sauveteur contre un récif, tel un volant rebondissant au gré d'une raquette barbare; livide, têtu, Patte-de-Cane revient au câble, une fois, deux fois, cinq fois, jusqu'à ce qu'il l'ait fortement saisi entre ses dents, aiguës comme celles d'un loup. Après quoi, l'innocent, roulé, meurtri, suffoqué, regagne la côte, où il amarre solidement son filin à l'aiguille d'un rocher. Puis un voile passe devant ses yeux pâles, et il s'affaisse avec un soupir sur la pierre ruisselante, comme un pantin lamentable aux ficelles brisées par l'effort.

C'est là que bientôt les hommes sauvés — sauvés par lui — viennent serrer la main du doulent et lui dire quelques brèves paroles, où leur gratitude s'exprime avec la simplicité des humbles. Sans affectation, Félix se tient un peu à l'écart, parce qu'une délicatesse l'avertit que le paria, qui se ranime, n'aurait point d'aise à trouver sauf celui qu'il poursuivait de sa haine. Et patron Barageau, s'approchant à son tour, prononce :

— Mon gars, tu nous as réchappés. Si on s'en est tiré, c'est pas grâce à un autre que toi. Viens te sécher à la maison, avec nous : faut te remettre, après un coup pareil! Thérèse nous fera à chacun une tasse de café bien chaud.

Thérèse ! Le nom aimé galvanise les énergies de Patte-de-Cane ; il dresse la tête, il veut se lever. Mais une douleur, qui le tenaille à la poitrine, le maîtrise; du sang, goutte à goutte, perle par un trou de la vareuse effrangée. Le Chaumois se penche sur l'infortuné, qu'il enlève dans ses bras robustes :

— Le pauvre gars s'aura blessé, sur ces faillis cailloux, avec un ressac de même ! Faut tâcher de le tirer de là, les hommes ! Qui est-ce qui le porte ? On s'arrêtera chez le docteur Fauger.

Des mains se tendent. Barageau désigne Tobie, avec Gwaerz; et le douloureux cortège revient, dans la rafale, sous l'âpre morsure des grains, vers la ville que le jour terne démasque, grise sur l'écran du ciel noir. L'innocent éprouve qu'une vague douceur l'envahit, après l'affreuse aventure; et quand, au balancement de ses porteurs, une souffrance plus vive le traverse de son coup de lance, il serre ses lèvres minces et esquisse un pauvre sourire : ne va-t-il pas revoir Thérèse ?

...Le docteur est descendu en maugréant : on ne dérange pas un honnête homme à cette heure, et par ce temps ! Mais il reconnaît tôt Barageau, qui en peu de mots le met au courant. Le praticien se penche sur le blessé, qu'il palpe à gestes sûrs et précis, et dont les regards vagues semblent déjà guetter, en quelque lointain mystérieux, les ailes des anges... à moins que ce ne soit la coiffe de Thérèse.

La conviction du médecin est rapidement établie; tirant le Chaumois un peu à l'écart :

— Rien à faire, dit-il.

Le pêcheur sursaute, navré :

— Oh ! comme ça, vous ne voulez pas dire qu'il serait perdu ?

Un pli de chagrin creuse la large face, toute piquée de poils gris, de patron Barageau. La vision de la mort si proche s'impose à sa pensée, en même temps que celle de l'héroïsme du pauvre gars. Le docteur Fauger explique, avec quelque indifférence professionnelle, en boutonnant son veston sur sa chemise de nuit :

— Oui. Lésions internes. Vous voyez, le teint se plombe; ce n'est plus qu'une question d'heures. Faites-le porter à l'hôpital, Barageau, je vais vous donner un mot.

Le médecin prend son stylo, mais le pêcheur l'arrête tout net. Redressant sa haute taille, étendant sa main puissante, le père de Thérèse déclare sans ambages :

— A l'hôpital, m'sieur Fauger! C'est-il que vous pensez ce que vous dites ? S'il meurt, le doulent, c'est ma place qu'il aura prise; je veux qu'il trépasse sous mon toit, dans mon lit. Et je lui ferai de l'honneur comme s'il était mon gars !

XI

Thérèse a vécu une effroyable nuit. Déchirée par sa triple angoisse de fille, de sœur et de fiancée, elle a, tant qu'elle a pu, braqué la lunette du père vers le large, où la lune livide allumait des reflets blêmes sur la mer démontée. Elle demeura ainsi des heures en haut de la falaise, accrochée d'une main à la grille du Calvaire, comme une petite chose frêle, battue par la bourrasque dont la violence injuriait la coiffe aux grandes ailes et faisait claquer, telle une voile, la mante ronde enveloppant sa taille ployée de détresse. De ses yeux sombres agrandis par l'épouvante, Thérèse a vu rentrer, au prix de mille peines, les quelques barques qui avaient quitté le port; mais l'*Océanide* n'était point parmi elles...

Vaincue par le froid et la fatigue, affolée de douleur et de crainte, la fiancée de Félix revient à son foyer désert. Machinalement, en des gestes où son esprit n'a point de part, elle ranime l'âtre noirci, allume une lampe; puis elle prend son travail, la chemise de noces qu'elle brode avec amour, quand elle est toute seule; mais la pauvrette ne parvient pas à s'absorber dans le lacis compliqué des points; elle jette l'étoffe, atteint son chapelet: pas davantage elle n'en peut suivre le monotone égrènement. Alors Thérèse s'abandonne sur sa chaise, écoutant avec horreur la tempête acharnée autour de la maison, enviant l'insouciance des petits qui dorment à poings fermés.

Quand l'aube glisse sa lueur grise sous la porte, la jeune fille n'y tient plus. Fermant la pièce où s'abrite le sommeil calme des enfants, elle sort sur la placette. Le vieux Gavrit est là, enveloppé dans son caban de mer, la jumelle aux yeux; il se retourne en entendant approcher des pas, et montre un visage tourmenté, bien qu'il essaye de faire le brave.

— Ah ! c'est vous, ma fille ? Rentrez, il ne fait point bon dehors. Je vous préviendrai si je vois quelque chose

Thérèse répond, d'une voix farouche :

— J'ai été à l'abri toute la nuit, je tourne, je ne me connais plus. Je vais voir au port.

Le vieux s'apitoie sur cette détresse, quoiqu'il ait son cœur paternel broyé, lui aussi. Il morigène doucement :

— Qu'est-ce que vous voulez voir au port, ma pauvre Thérèse, puisqu'ils ne sont pas rentrés ? Nous avons guetté depuis le soleil couché, avec la mère, et rien ! Il y a seulement le *Bel-Antoine*, qui est passé voilà une heure, son train de pêche perdu et son canot brisé.

Obstinée, la jeune fille répète :

— Je vais voir au port. Peut-être qu'un bateau les aurait aperçus, le cap sur Saint-Gilles ou la Rochelle. Alors, nous, on serait plus tranquilles.

Un peu ranimée par cette espérance, Thérèse s'éloigne, rapide, dans l'aube qui peu à peu roule ses voiles. Les quais, abrités du vent par les constructions qui les entourent, sont tranquilles presque comme à l'ordinaire, et sans la bise qui siffle là-haut aux créneaux de la tour, jamais on ne croirait qu'il y a une pareille tempête. La promise de Gavrit marche, la jambe tendue, dans le claquement des petits sabots; et soudain, à l'échelle du passage, un marin bondit devant elle :

— Ma jolie!

— Félix!

Les fiancés s'étreignent; faible maintenant devant la joie, secouée par des sanglots et des rires, elle se blottit dans les bras vigoureux du gars. Toute leur jeunesse, tout leur amour, toute leur angoisse aussi palpitent dans les baisers fous qu'ils échangent. Puis Gavrit s'écarte un peu, et grave :

— Thérèse, l'*Océanide* est perdue. Nous, ça n'a manqué de guère; c'est le doulent qui nous a sauvés.

— Le doulent?

— Oui, je vous raconterai. Seulement, il se meurt maintenant. Tobie et Gwaerz le rapportent; le mousse est allé chercher le curé. Votre père m'a envoyé pour vous prévenir, et vous dire de préparer son lit. Mes parents?

— Bien en peine, comme vous pensez.

— Je cours à la maison. A tout à l'heure, chérie.

Félix s'éloigne rapidement, et Thérèse rentre chez elle, les idées tourbillonnant sous les dentelles de sa coiffe, comme les vagues qui là-bas soufflettent la côte de l'Aubraie. Le doulent a sauvé tous ceux qu'elle aime... Comment donc a-t-il fait?

Et voilà qu'il va mourir! Le doulent à la pensée vide, à l'apparence étrange — ce pauvre gars qui, un dimanche d'été, la comparait aux fleurs, et qu'en riant ses amies lui avaient donné pour amoureux.

Thérèse découvre le grand lit du père, elle apprête les oreillers. Et voilà que la porte s'ouvre : Tobie et Gwaerz entrent, portant avec précaution un grand corps; derrière eux, harassés, trempés, Barageau et le Basque avancent à pas lourds.

Sur les draps blancs, on étend Patte-de-Cane, dont l'une des mains serre avec ferveur une chose informe. Le regard du paria erre dans la pièce, il murmure avec effort :

— Thérèse...

Et une voix douce répond, comme ce doit être au paradis :

— Je suis là, mon ami...

Elle se penche, fraîche ainsi qu'une fleur d'avril, sur le mourant frissonnant à son approche. D'un geste tendre, qui ne fait presque pas mal, elle glisse un coussin sous la pauvre tête meurtrie. Une joie infinie luit aux yeux du mourant, tandis que la jeune fille reconnaît avec émotion ce qu'étreignent les doigts crispés : ce fut un œillet, un œillet de Tanchette, celui-là sans doute qui manquait l'autre soir au bouquet de Thérèse... Mais alors...

Cependant une clochette tinte, le vantail s'ouvre au large devant le prêtre. L'agonisant croit vivre son rêve, un rêve merveilleux... Son humble esprit, qui achève de sombrer dans un doux engourdissement, trouve cela d'ailleurs tout naturel. Le curé... ces vêtements dorés... ces prières... sûr, c'est pour ses noces... ses noces avec Thérèse...

Il ne souffre plus; comment souffrirait-il, quand Thérèse tient sa main, Thérèse si belle avec sa taille fine, ses yeux noirs et sa coiffe neigeuse? Thérèse qu'il chérit, et qui l'aime aussi, puisque les voilà ensemble... et qu'ils resteront ainsi... toujours...

... L'âme de l'innocent s'envole dans une extase. Pieusement, la jeune fille clôt les yeux dont le dernier regard fut pour elle; elle est très triste. Un instant, son cœur a battu à l'unisson du cœur farouche dont elle vient de deviner le douloureux secret. Mais voici que la porte s'ouvre; Félix paraît, la casquette à la main. Avec lui, c'est la vie, l'amour, le bonheur qui entrent dans la pièce assombrie : Thérèse adresse à son fiancé un sourire qui est une offrande, et dont le chaud rayon éclairera pour eux le long chemin des jours.

FIN

JEAN MAUCLÈRE.